Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 27 (1876)

Artikel: Zurich: au vu du rapport de son inspecteur général [...]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784250

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1º un bétail abondant et de bonne qualité, 2º nos montagnes et nos paturages que nous devons utiliser nous-mêmes et nous garder de les laisser tomber en d'autres mains, 3º nos forêts à l'amélioration et l'augmentation desquelles nous devons travailler sans relâche. Enrichir cette dernière source est le but de la science forestière et ce but ne saurait être atteint là où on ne fait rien pour l'entretien des forêts.

H. Seif, Inspecteur forestier communal.

Zurich. Au vu du rapport de son Inspecteur général touchant l'état des forêts de la vallée supérieure de la Tœss, le conseil d'Etat a décrété qu'il serait donné des cours forestiers à l'usage des propriétaires de forêts de cette vallée et en a confié l'organisation à l'Inspection générale.

Ces cours ont été tenus ce printemps à Turbenthal, Bauma et Fischenthal etont été donnés par l'Inspecteur d'arrondissement M. Keller. Leur durée a été de deux jours et les sujets traités répartis comme suit:

1er jour: leçon de sylviculture donnée en chambre, exercices de nettoiements et d'assiette d'éclaircies dans la forêt, discussion familière.

2^{me} jour: Leçons en chambre sur les repeuplements naturels et artificiels, exercices pratiques d'établissement des pépinières de plantations et de semis en forêts, discussion familière le soir.

En outre une excursion faite dans les forêts de Dettenriedt, de Kybourg et de Winterthur ont eu pour but de démontrer aux excursionnistes les résultats produits par une bonne administration forestière.

Les cours furent suivis par 100 propriétaires dont 60 firent partie de l'excursion. Leur grande attention aux leçons, l'intérêt avec lequel ils ont pris part aux exercices pratiques et à la promenade au milieu des forêts permettent d'espérer que les cours loin d'avoir été inutiles porteront de bons fruits.

La fabrique de mesures

de Théophile Beck à Schaffhouse recommande ses pinces à mesurer les bois, gradués en mesures métriques et de construction perfectionnée, à tous les forestiers, marchands de bois, constructeurs et à tous ceux en général qui ont à entreprendre des mesurages de bois.

Ces pinces sont en bois dur et lisse, pour diminuer le frottement et pour ménager les chiffres et les lignes de la division, les surfaces